

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 12-25/2026**

Date de convocation : 3 avril 2026

Date d'affichage : 3 avril 2026

Objet : Désignation d'un correspondant défense

L'an deux mil vingt-six et le huit avril à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jocelyn BOUVIER, Maire.

Présents : Jocelyn BOUVIER – Ghislaine BARTHELON – Jérôme MALORON – Carole MOTTUEL – Sébastien RUAZ – Séverine CAPOGNA – Jérôme GUILLOUD – Pauline COLOMB – Jean-Yves DUBAUT – Véronique BOYER – Philippe CREUSEFOND – Sandra TARDY – Gaëtan IDELON – Maeva PARMENTIER – Michaël RUAZ.

Absents, excusés : Néant

Procurations : Néant

Carole MOTTUEL a été nommée secrétaire de séance.

Vu la circulaire du 26 octobre 2001 portant création de la fonction de correspondant défense, Considérant que chaque commune doit désigner un correspondant défense qui sera l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires dans la commune en ce qui concerne les questions de défenses et les relations armée-Nation.

Un appel à candidature est lancé.

Considérant que Jérôme MALORON se porte candidat,

Il est procédé, d'un commun accord, à un vote à main levée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE Jérôme MALORON comme correspondant défense de la commune de Saint Michel sur Savasse pour le mandat en cours 2026-2032.

AUTORISE le Maire à réaliser toutes les diligences nécessaires à la bonne exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Saint Michel sur Savasse, le 9 avril 2026

Le Maire

Jocelyn BOUVIER

